

SEANCE PLENIERE DU 26 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT N° CR 2024-020

"Plan Anti-Bruit pour une Île-de-France plus calme" : plan régional de réduction des nuisances sonores

ERRATUM

Le visa suivant est ajouté à la délibération :

VU l'avis n° 2023-009 relatif à lutte contre la pollution sonore au carrefour des compétences de la Région Île-de-France, rendu par le conseil économique, social et environnemental régional le 24 mai 2023 ;